

Société Générale SCF

ETATS FINANCIERS ET ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2010

- A - BILAN AU 31 DECEMBRE 2010	3 à 4
- B - COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010	6
- C - HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2010	8
- D - ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	10 à 13
- E - NOTES AUX ETATS FINANCIERS	15 à 26

Informations sur le Bilan

<i>Note 1 : Créances sur les établissements de crédit par durée de vie résiduelle</i>	15
<i>Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles, Etat des mouvements par catégories</i>	16
<i>Note 3 : Comptes de négociation, autres actifs et comptes de régularisation</i>	17
<i>Note 4 : Dettes représentées par un titre ventilées selon la durée résiduelle</i>	18
<i>Note 5 : Comptes de négociation, autres passifs et comptes de régularisation</i>	19
<i>Note 6 : Evolution des capitaux propres</i>	20

Informations sur le Compte de Résultat

<i>Note 7 : Produits et charges d'intérêts</i>	21
<i>Note 8 : Gains ou Pertes sur Opérations des portefeuilles de négociation</i>	22
<i>Note 9 : Autres Produits & Charges d'exploitation bancaire</i>	23
<i>Note 10 : Charges générales d'exploitation</i>	24
<i>Note 11 : Impôt sur les Sociétés</i>	25

Informations sur le Hors-Bilan

<i>Note 12 : Engagements de financements, sur instruments financiers et autres engagements</i>	26
--	----

A- BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

ACTIF		decembre-10	decembre-09
(en Milliers d'Euros)			
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.		4	
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES			
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<i>Note 1</i>	9 172 950	6 231 401
<i>A VUE</i>		2 187	3 401
<i>A TERME</i>		9 170 763	6 228 000
CREANCES SUR LA CLIENTELE			
<i>CREANCES COMMERCIALES</i>			
<i>AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE</i>			
<i>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</i>			
AFFACTURAGE			
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE			
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE			
PROMOTION IMMOBILIERE			
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME			
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES			
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D' ACHAT			
LOCATION SIMPLE			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<i>Note 2</i>	0	1
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE			
ACTIONS PROPRES			
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT		0	-
AUTRES ACTIFS	<i>Note 3</i>	-	42
COMPTES DE REGULARISATION	<i>Note 3</i>	1 168 400	1 012 358
TOTAL DE L'ACTIF		10 341 355	7 243 802

PASSIF		decembre-10	decembre-09
(en Milliers d'Euros)			
BANQUES CENTRALES , C.C.P.			
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
A VUE			
A TERME			
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE			
COMPTES D' EPARGNE A REGIME SPECIAL			
A VUE			
A TERME			
AUTRES DETTES			
A VUE			
A TERME			
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRES		9 240 036	6 272 824
BONS DE CAISSE			
TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE ET TITRES			
DE CREANCES NEGOCIABLES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		9 240 036	6 272 824
AUTRES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE			
AUTRES PASSIFS		9 018	5 373
COMPTES DE REGULARISATION		927 323	909 821
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DEPOTS DE GARANTIE A CARACTERE MUTUEL			
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX			
DETTES SUBORDONNEES			
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG		164 978	55 784
CAPITAL SOUSCRIT		150 000	50 000
PRIMES D' EMISSION			
RESERVES		289	63
ECARTS DE REEVALUATION			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
SUBVENTIONS D' INVESTISSEMENT			
REPORT A NOUVEAU		5 495	1 201
RESULTAT DE L' EXERCICE		9 193	4 520
TOTAL DU PASSIF		10 341 355	7 243 802

B- COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

COMPTE DE RESULTAT			décembre-10	décembre-09
		(en Milliers d'Euros)		
+	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	Note 7	158 200	105 807
-	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	Note 7	0	0
-	AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	Note 7	126 114	152 249
+	AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILEES	Note 7	326 367	255 073
+/	OPERATIONS SUR TITRES A REVENUS FIXES	Note 7	338 895	197 853
+/	OPERATIONS DE PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES			
+	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE			
+	COMMISSIONS (PRODUITS)			
-	COMMISSIONS (CHARGES)			
+/	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	Note 8	0	2
+/	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES			
+	AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE		0	0
-	AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	Note 9	26	12
PRODUIT NET BANCAIRE			19 531	10 768
-	CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION	Note 10	5 379	3 825
-	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		1	1
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION			14 152	6 942
+/	COÛT DU RISQUE			
RESULTAT D'EXPLOITATION			14 152	6 942
+/	GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES			
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			14 152	6 942
+/	RESULTAT EXCEPTIONNEL			
+/	IMPÔT SUR LES BENEFICES	Note 11	4 958	2 422
+/	DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES			
RESULTAT NET			9 193	4 520

C- HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

HORS BILAN		(en Milliers d'Euros)	décembre-10	décembre-09
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
HP01- ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			9 013 598	6 135 278
HP02 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE			0	0
HP03 - ENGAGEMENTS SUR TITRES		Note 12	0	0
HP04 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME		Note 12	8 108 270	5 295 558
HP06 - ENGAGEMENT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME		Note 12	905 329	839 720
HP05 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES			0	0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
HA01 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		Note 12	24 086 090	18 894 172
HA02 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE			5 000 000	5 000 000
HA03 - ENGAGEMENTS SUR TITRES		Note 12	0	0
HA04 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME		Note 12	0	0
HA06 - ENGAGEMENT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME		Note 12	8 108 270	5 295 558
HA05 - AUTRES ENGAGEMENTS RECUS		Note 12	882 757	882 757
			10 095 063	7 715 857

D- ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

PRINCIPES COMPTABLES & METHODES D'EVALUATION

Les comptes individuels de SG SCF (anciennement SOCADVINGT) sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRB n° 91-01 du 16 janvier 1991 modifié par le règlement 99-04 et le règlement n°2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par les règlements 2004-16 et 2005-04, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis par la profession bancaire française.

Les méthodes d'évaluation prennent en compte, pour la majorité des opérations, l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Selon l'Art 515-13, SG SCF est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquiescer des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèque de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'Art L.233-16 du code de commerce dont relève SG SCF ;
- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit.

Une opération est classée dans la catégorie "au jour le jour" lorsque sa durée initiale est au plus égale à un jour ouvrable. Au-delà d'une durée initiale supérieure à un jour ouvrable, l'opération est classée dans la catégorie "à terme".

Les intérêts courus sur les créances sont inscrits dans les comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances sur la clientèle

Les crédits à la clientèle sont indiqués au bilan pour leurs montants nets après dépréciations constituées en vue de faire face à un risque de non recouvrement.

En application du règlement CRC N° 2002-03 modifié par le règlement CRC N°2005-03 pour les entreprises relevant du CRBF, SG SCF considère une créance comme douteuse lorsqu'elle présente une des caractéristiques suivantes :

- un risque probable ou certain de non recouvrement ;
- un risque avéré sur la contrepartie (procédure d'alerte...)
- l'existence d'une procédure contentieuse.

Par ailleurs, ce règlement introduit une nouvelle catégorie de créances douteuses : les créances douteuses compromises. Les créances comptabilisées en créances douteuses depuis plus d'un an sont reclassées dans cette catégorie. Ce règlement prévoit également l'identification des encours restructurés à des conditions hors marché.

Le taux de dépréciation appliqué aux créances douteuses est proportionnel au risque attaché à celle-ci. Le montant des intérêts est déprécié à 100% conformément à la règle bancaire en vigueur.

Portefeuille titres

Le règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements CRC 2005-01, CRC 2008-07 et CRC 2008-17 du Comité de la Réglementation Comptable et l'instruction 90-03 de la Commission bancaire définissent les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres.

Les titres sont classés en fonction de :

- la nature du revenu : le revenu attaché aux titres peut être fixe ou variable.

Les titres à revenu fixe sont représentés par des titres à taux d'intérêt fixe et des titres participatifs institués par la loi du 3 janvier 1983. Ce sont donc principalement des obligations, des bons du Trésor, des titres de créances négociables, et des titres similaires, que leur taux soit fixe ou révisable.

Les titres à revenu variable sont tous les autres, essentiellement des actions. Ce sont donc des titres pour lesquels le revenu est tributaire des résultats de l'émetteur et de la décision de distribution.

- l'intention de détention : il est possible de classer les titres en six catégories ou portefeuilles qui correspondent à autant de motivations : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme. Les titres peuvent

faire l'objet d'un transfert d'un portefeuille à un autre. Dans le cadre de son activité, SG SCF est susceptible de comptabiliser des titres d'investissement et de placement.

L'enregistrement comptable des titres est effectué lors du transfert de propriété qui généralement correspond à la date de règlement et de livraison. Entre la date de négociation des titres et leur transfert de propriété, l'engagement d'achat ou de vente est enregistré dans un compte de hors bilan "Titres à recevoir / à livrer".

b) Titres de placement

Les titres comptabilisés en placement sont des valeurs sûres et liquides, au sens des valeurs de remplacement prévues par les dispositions de l'art L.515-17 du Code monétaire et financier et du décret 99-710 du 3 août 1999.

* Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent.

Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation qui peut être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

Au 31 décembre 2010, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

* Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais exclus et, concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Produits d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation et, dans le cas de titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute, une provision pour

dépréciation est constituée du montant de la différence, cette provision peut être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et ne peuvent venir compenser les moins-values des autres titres.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique du compte de résultat "Résultat net des opérations financières".

Au 31 décembre 2010, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

c) Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance. A cette intention s'ajoute l'obligation de leur affecter des ressources globalement adossées ou encore de les protéger par une opération de couverture sur un marché d'instruments financiers à terme.

Ils sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement et ne donnent pas lieu à constitution d'une dotation pour dépréciation, hormis lorsqu'il existe un risque de défaillance de l'émetteur ou de revente avant l'échéance

Au 31 décembre 2010, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes: dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit. Ces dettes intègrent les opérations de pension livrées sur titres avec les établissements de crédit.

Les intérêts courus sur l'ensemble de ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de charge.

Dettes représentées par un titre

Ces dettes correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'art L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations

et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilés ».

Au titre de l'art L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'art 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'art L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

Provisions

Les provisions sont définies par le règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs et applicable aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002.

En application de ce règlement, les provisions sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés précisément. Un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie attendue de celui-ci.

Opérations en devises

Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ».

Opérations en Hors Bilan

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors bilan dans un compte de garantie reçue.

Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées en respectant les éventuels décalages intervenant entre la facturation et l'exécution effective du service et donnent lieu à une régularisation afin que les charges et produits acquis à l'exercice lui soient effectivement rattachés.

Gains et pertes sur actifs immobilisés

Ce poste regroupe les plus ou moins values de cession ainsi que les dotations nettes aux dépréciations sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement et immobilisations d'exploitation.

Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du Produit net bancaire.

Risque de crédit

Le règlement CRC n°2002-03 (article 13) relatif au traitement comptable du risque de crédit, prescrit de constituer en valeur actualisée les provisions couvrant les pertes attendues sur les encours douteux et douteux compromis.

Charge fiscale

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3% et de 0% pour les plus values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1,66%.

Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les Bénéfices des sociétés de 3,3 % après abattement de 763.000 EUR.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Ces opérations portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 90-15 modifiés du Comité de la Réglementation Bancaire et de l'instruction 94-04 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Opérations de couverture affectée :

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés au compte de résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. Dans le cas où ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc), ils sont comptabilisés en " résultat net des opérations financières " dans la rubrique "résultat sur instruments financiers à terme ".

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits « prorata – temporis » au compte de résultat. Ils sont inscrits en " résultat net des opérations financières " dans la rubrique " résultat sur instruments financiers à terme ".

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE COMPTABLE

La Société Générale SCF a lancé le 3 Février 2011 une émission d'Obligations Foncières de maturité 12 ans servant un coupon de 4.25% pour un montant de 1 milliards d'EUR.

COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes de l'arrêté de décembre 2010 sont comparables à ceux de l'arrêté annuel précédent. SG SCF n'a pas procédé dans le cadre de l'arrêté de décembre 2010 à des changements de méthodes comptables ou de valorisation, ni à des estimations comptables significatives autres que celles habituellement retenues.

INTEGRATION FISCALE

La Société Générale SCF est incluse dans le périmètre d'intégration fiscale de la SOCIETE GENERALE – 29, boulevard Haussman – 75009 PARIS.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société Générale SCF sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de la SOCIETE GENERALE – 29, boulevard Haussman – 75009 PARIS.

MENTIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 150 000 000€ est divisé en 15 000 000 actions de 10€ de valeur nominale.

E- NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT
SELON LA DURÉE DE VIE RESIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	décembre-10					décembre-09
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Total
Créances à vue						
Comptes ordinaires débiteurs	2 187	-	-	-	2 187	3 401
Comptes et prêts au jour le jour	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	2 187				2 187	3 401
Créances à terme						
Comptes et prêts à terme - valeurs de remplacement	24 100	50 000	1 667 415	144 100	168 200	56 500
Comptes et prêts à terme - autres prêts	14	1 731	-	7 265 192	8 992 607	6 162 607
Créances rattachées aux valeurs de remplacements	18 211	-	-	-	1 745	145
Créances rattachées aux autres prêts à terme	-	-	-	-	18 211	8 747
Sous-Total	42 325	51 731	1 667 415	7 409 292	9 170 763	6 228 000
Total Général	44 512	51 731	1 667 415	7 409 292	9 172 950	6 231 401

NOTE 2

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ETAT DES MOUVEMENTS PAR CATEGORIES

(en Milliers d'Euros)	ACTIF IMMOBILISE				AMORTISSEMENTS				Net Bilan décembre-10	Net Bilan décembre-09
	Valeurs brutes 31-déc.-09	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes 31-déc.-10	Montants au 31-déc.-09	Dotations	Reprises	Montants au 31-déc.-10		
IMMOB. INCORPORELLES										
Immob. incorp. En cours	3	-	-	3	2	1	-	3	0	1
Immob.incorp.- Logiciels externes	-	-	-	-	2	1	-	3	0	1
IMMOB. CORPORELLES										
Agencements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique, Mobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	3	-	-	3	2	1	-	3	0	1

NOTE 3

COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(en Milliers d'Euros)	décembre-10	décembre-09
COMPTES DE NEGOCIATION		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les sociétés de Bourse	-	-
Sous-Total	-	-
AUTRES ACTIFS		
Primes sur instruments conditionnels achetés		
Dépôt de garantie versés pour compte propre		
Autres débiteurs divers		42
Créances rattachées		
Sous-Total	-	42
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF		
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme		
Comptes d'ajustement hors bilan sur titres de transaction		
Pertes à étaler	35 565	15 705
Charges constatées d'avance		
Charges à répartir	12 589	11 199
Produits à recevoir	214 901	145 734
Comptes de régularisation divers *	905 329	839 720
Autres comptes de régularisation	16	-
Sous-Total	1 168 400	1 012 358
Total Général	1 168 400	1 012 400

*Le solde de 905 329 K€ dans le compte de régularisation divers correspond au montant échangé lors de la mise en place des transactions de cross currency swap. A l'actif figure la patte prêteuse en \$ pour 1 209 700 K\$ contrevalorisé à 905 329 K€. (cf note 5 pour la patte emprunteuse).

NOTE 4

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE VENTILÉES SELON LA DURÉE RESIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total au 31-déc-10	Total au 31-déc-09
Bons de Caisse	-	-	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	50 000	1 681 862	7 273 317	9 005 179	6 119 570	6 119 570
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	135 833	99 025	-	234 858	153 254	153 254
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Total dettes représentées par un titre	135 833	149 025	1 681 862	7 273 317	9 240 037	6 272 824

NOTE 5

COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(en Milliers d'Euros)	décembre-10	décembre-09
COMPTES DE NEGOCIATION		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les sociétés de Bourse		
Sous-Total	-	-
AUTRES PASSIFS		
Primes sur instruments conditionnels vendus		
Dettes sur titres de transaction empruntés		
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts		
Fournisseurs	3 627	2 680
Dettes sociales & fiscales	433	271
Impôt sur les sociétés	4 958	2 422
Autres créditeurs		
Sous-Total	9 018	5 373
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
Comptes d'ajustement sur devises		
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme		
Comptes d'ajustement sur autres éléments de hors-bilan		
Produits constatés d'avance		
Gains à étaler	43 855	26 493
Charges à payer	710	571
Autres comptes de régularisation*	882 757	882 757
Sous-Total	927 322	909 821
Total Général	936 340	915 194

*Le solde de 882757 K€ dans les comptes de régularisation divers correspond au montant échangé lors de la mise en place des transactions de cross currency swap. Au passif figure la patte emprunteuse en € pour 882 757 K€. (cf note 3 pour la patte prêteuse)

NOTE 6

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société s'élève à 150 000 000 Euros et est composé en 15 000 000 actions de valeur nominale de 10 euros

(en Milliers d'Euros)	Situation nette au 31 Décembre 2009	Affectation du résultat 28/05/2010	Augmentation de capital au 11 Juin 2010	Situation nette au 31 Décembre 2010
Capital social	50 000		100 000	150 000
Prime d'émission		.	.	
Sous-Total	50 000	.	100 000	150 000
Réserve légale	63	226		289
Autres réserves		.	.	
Report à nouveau	1 201	4 294		5 495
Sous-Total	1 264	4 520	.	5 784
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	51 264			155 784
Distribution		.	.	
Résultat de l'exercice	4 520	.	.	9 193
Total des capitaux propres	55 784	.	.	164 978

NOTE 7

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

(en Milliers d'Euros)	Charges	Produits	Solde déc-10	Solde déc-09
	déc-10	déc-10	Total	Total
Opérations avec les Ets de crédit				
Intérêts sur les comptes courants	0	5	5	5
Intérêts sur prêts et emprunts à terme		158 195	158 195	105 802
Intérêts sur prêts et emprunts indexés				
Opérations sur titres				
Sous-total	0	158 200	158 201	105 807
Opérations avec la clientèle				
Intérêts sur les comptes courants				
Intérêts sur prêts et emprunts à terme				
Intérêts sur prêts et emprunts indexés				
Opérations sur titres				
Sous-total				
Autres intérêts, charges et produits assimilés				
Intérêts sur emprunt et prêt de titres				
Charges s/instruments financiers	20 467		20 467	43 038
Produits s/ instruments financiers		20 467		43 038
Charges diverses s/opérations s/ titres	146 581		146 581	109 211
Produits divers s/opérations s/ titres		346 833	346 833	212 035
Sous-total	126 114	326 367	200 253	102 824
Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe				
Intérêts sur titres de transaction				
Intérêts sur titres de placement				
Intérêts sur obligations	331 180		331 180	185 565
Charges sur dettes constituées par des titres	8 091		8 091	24 494
Produits sur dettes constituées par des titres		28 918	28 918	26 691
Autres charges s/ dettes constitués par des titres	28 542		28 542	14 486
Autres produits s/ dettes constitués par des titres				
Sous-total	367 812	28 918	338 895	197 854
Total Général	493 927	513 485	19 558	10 777

NOTE 8

**GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION
VENTILATION DES RESULTATS SUR TITRES ET CHANGE**

(en Milliers d'Euros)	décembre-10		décembre-09	
	Pertes	Gains	Pertes	Gains
Résultats sur titres de transaction				
Résultats sur titres de placement				
Plus-values de cession	-	-	-	-
Reprise de provisions	-	-	-	-
Moins-values de cession	-	-	-	-
Dotations nettes aux provisions	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Résultats sur opérations de change	0			2
Solde net des résultats sur titres et change	0	-		

VENTILATION DES RESULTATS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME SELON TYPE DE MARCHE

(en Milliers d'Euros)	décembre-10		décembre-09	
	Pertes	Gains	Pertes	Gains
Opérations sur les marchés organisés et assimilés				
Opérations fermes				
Opérations conditionnelles				
Opérations de gré à gré				
Opérations fermes				
Opérations conditionnelles				
Sous-total	-	-		
Solde net des opérations sur instruments financiers	-	-	-	
Solde en bénéfice des opérations des portefeuilles de négociation		-		2
Solde en perte des opérations des portefeuilles de négociation	0			

NOTE 9

AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en Milliers d'Euros)	décembre-10	décembre-09
Autres produits d'exploitation bancaire		
Produits divers d'exploitation bancaire	0	-
Total	0	-
Autres charges d'exploitation bancaire	- 26	- 12
Charges diverses d'exploitation bancaire	- 26	- 12
Total	- 26	- 12

NOTE 10

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en Milliers d'Euros)	décembre-10	décembre-09
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		-
Autres produits		-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5 379	3 825
FRAIS DE PERSONNEL*		
Salaires et traitements		-
Charges sociales		
Impôts, Taxes et versements assimilés		
Rémunérations variables		
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS		
Impôts et taxes	-	298
Services extérieurs hors prestations du groupe	-	957
Services extérieurs facturés par le groupe	-	2 570
Total Général	5 379	3 825

*SG SCF n'emploie pas de personnel salarié, et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

Note 11

IMPOT SUR LES SOCIETES

(en Milliers d'Euros)	décembre-10	décembre-09
Résultat comptable avant impôts	14 152	6 942
Ventilation de la charge d'impôt		
Charge fiscale courante	4 968	2 422
Subvention d'IS du groupe d'intégration fiscale	-	-
Charge fiscale sur résultat exceptionnel	-	-
Ajustements N-1	-	-

La SG SCF est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 1er janvier 2005.

NOTE 12

HORS BILAN

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES ENGAGEMENTS

(en Milliers d'Euros)	décembre-10	décembre-09
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Engagements reçus d'Établissements de crédit	5 000 000	5 000 000
Engagements donnés aux établissements de crédit		
Sous-Total	5 000 000	5 000 000
ENGAGEMENTS SUR TITRES		
Engagements sur titres à livrer		
Engagements de financement sur titres donnés en faveur d'établissements de crédit		
Sous-Total		
ENGAGEMENT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME		
Devises à recevoir contre euros à livrer	882 757	882 757
Devises à recevoir contre devises à livrer	905 329	839 720
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME		
Engagement reçus s/ Opérations fermes de couvertures sur instruments de taux d'intérêts	8 108 270	5 295 558
Engagement données s/ Opérations fermes de couvertures sur instruments de taux d'intérêts	8 108 270	5 295 558
AUTRES ENGAGEMENTS		
Autres valeurs reçues en garantie :		
Autres	635 573	358 242
Communes	1 293 575	1 267 767
Départements	2 970 706	2 299 523
Etablissements publics de santé	1 657 051	1 025 520
Groupements de communes	1 195 200	1 032 689
Prêts garantis par les collectivités locales		
Régions	1 598 534	1 028 227
Syndicats	744 423	703 889
Sous-Total	10 095 063	7 715 857

Les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés aux collectivités sont enregistrées en hors bilan en compte "Autres valeurs reçues en garantie".

Juste valeur des opérations qualifiées de couverture:

La juste valeur des swaps de taux et de change contractés par la SG SCF s'établit au 31/12/2010 à 257 242 969 euros.